

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- BIOME
- BUTINER
- CANOPÉE
- CONSÉCONSCIENT
- DÉBROUSSER
- EMPREINTE
- GLANER
- PALMERAIE
- SOLAIRE
- VIVANT

Les effets des changements climatiques sur la planète nous concernent tous aujourd'hui. Il importe de nous interroger sur les relations des humains au « vivant » : à la faune, à la flore, aux autres populations.

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2025), le Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

En 2025, « Dis-moi dix mots » s'engage pour la planète. Cette édition nous invite à explorer les grands défis en matière d'environnement, comme le climat, la biodiversité et les conflits relatifs aux ressources.

S'intéresser à la planète, c'est observer la nature qui nous entoure (biome, canopée, palmeraie), analyser les comportements des êtres qui l'habitent (butiner) et examiner l'intervention de l'humain sur son milieu (débrousser, glaner). Pour appréhender un avenir plus serein, des mesures pour préserver la planète sont à explorer (être conséconscient, l'énergie solaire). Nous avons une responsabilité individuelle et collective vis-à-vis de la planète. Ce sont nos actions (empreinte) d'aujourd'hui qui vont compter pour demain.

Consultez les définitions sur le site :  
<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>



Pour plus d'information :

Ministeri de Relacions Institucionals, Educació i Universitats  
Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i Projectes Educatius  
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí  
AD600 Sant Julià de Lòria  
Tel. 743 300



Govern d'Andorra

# Concours

## « DIS-MOI des mots sur la PLANÈTE »



# BASES DU CONCOURS

Ce concours invite tous les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à réaliser une production littéraire qui obligatoirement doit utiliser des « mots clés » proposés.

1. Le concours qui s'adresse aux élèves de 8 à 14 ans des trois systèmes éducatifs du pays, se décompose en trois catégories :

## Catégorie A

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « SEGON CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CE2 ET CM1
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « TERCERO Y CUARTO DE PRIMARIA »

## Catégorie B

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »

## Catégorie C

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME ET QUATRIÈME ET TROISIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »

**Les catégories A et B** sont invitées à réaliser collectivement une production littéraire à partir de la thématique et de six mots choisis. Cette production mettra en contexte six mots de la sélection.

**La catégorie C** est invitée à réaliser collectivement une production littéraire reposant sur un travail, à partir de la thématique et des dix mots choisis (conte, article, correspondance réelle ou fictive, poèmes, rédaction). La production littéraire doit contenir obligatoirement tous les « mots clés » proposés. Ils devront être mis en valeur en les écrivant en caractères gras.

2. La production littéraire (catégorie C) doit être tapée à l'ordinateur en caractère Arial, taille 12, en double interligne et justifié. Elle ne doit pas dépasser deux pages format A4.

Chaque production sera mise dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours national de la francophonie 2025. Dis-moi des mots sur la planète ».

3. Cette première enveloppe devra contenir, en plus de la production littéraire, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe (A/B/C).

À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).
- le nom de la classe (selon chaque système éducatif).
- le nom et l'adresse de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

4. Les productions littéraires devront être déposées au plus tard, le 30 d'avril 2025 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

**Ministeri de Relacions Institucionals,  
Educació i Universitats  
Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i  
Projectes Educatius  
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí  
AD600 Sant Julià de Lòria**

5. Le jury sera composé d'un représentant du Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.

6. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 250 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

**Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.**